

Les inscriptions au Brevet de Maîtrise pour la rentrée 2021/2022 sont ouvertes jusqu'à la mi-août

Les candidats désirant s'inscrire à la formation pour la rentrée 2021/2022 peuvent le faire directement en ligne sur le site du Brevet de Maîtrise (www.handsup.lu/brevet-maitrise).

Le Brevet de Maîtrise est le label de qualité par excellence dans l'Artisanat.

Organisé par la Chambre des Métiers, il représente des compétences professionnelles et sociales liées à l'entrepreneuriat, telles que l'innovation, la résolution de problèmes, le management d'entreprise et un haut niveau d'expertise technique.

Le Brevet de Maîtrise offre une qualification complète et particulièrement attractive, et ce également pour les personnes qui n'ont pas débuté leur carrière professionnelle dans l'Artisanat.

La formation est accessible aussi bien aux détenteurs d'un DAP (Diplôme d'aptitude professionnelle) et d'un DT (Diplôme de technicien), qu'aux détenteurs d'un diplôme de fin d'études secondaires, d'un Bachelor ou d'un Master, qui profitent d'un accès direct de par leur diplôme.

La formation menant au Brevet de Maîtrise s'adresse aux futurs entrepreneurs et chefs d'entreprises et aux personnes visant un poste à responsabilité dans une entreprise artisanale, industrielle ou commerciale. Elle offre ainsi la possibilité de créer sa propre entreprise, de former des apprentis et d'évoluer dans sa carrière.

Nouvelle formation en « Toiture »

Après le Brevet de Maîtrise Artisan en Alimentation et le Brevet de Maîtrise Artisan en Génie Technique du Bâtiment, un troisième projet de réforme démarrera en septembre 2021 : le **Brevet de Maîtrise dans le domaine de la Toiture**. Ce Brevet répond aux exigences du marché et regroupe les activités de la toiture, de la charpente, de la couverture et de la ferblanterie, pour une offre complète coordonnée par une seule entreprise artisanale. Les différentes matières sont réparties en cinq modules dans la gestion d'entreprise, en quatre modules communs de théorie professionnelle et en un module pratique mis en place pour choisir la spécialisation : structure de toit ou finition de toit.

Toutes les informations sur les Brevets de Maîtrise sont disponibles sur le site du Brevet de Maîtrise : www.handsup.lu/brevet-maitrise. Les inscriptions se font en ligne et sont encore ouvertes jusqu'à la mi-août.

Le Brevet de Maîtrise, organisé par la Chambre des Métiers avec le soutien du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, apporte une réponse cohérente et complète aux réalités d'aujourd'hui et aux défis de demain.

Luxembourg, le 26 juillet 2021

Communiqué par la Chambre des Métiers

Contact Presse :

2 Circuit de la Foire Internationale

BP 1604

L-1016 LUXEMBOURG

Tél.: +352 42 67 67 - 293

Fax: +352 42 67 87

E-mail: presse@cdm.lu